

A L'ORIGINE D'UNE PAROISSE : LE CATHOLICISME SOCIAL

Première génération : la Restauration (1815-1830)

Le catholicisme social est né des idées de la Révolution et dans deux milieux différents : le milieu conservateur, opposé aux libéralismes politique et économique, et des milieux progressistes, attachés à la démocratie mais rejetant le libéralisme économique.

Dans les milieux conservateurs

Une partie des membres du milieu conservateur (monarchiste et catholique), opposé aux libéralismes politique et économique issus de la Révolution estime que l'exploitation des ouvriers est le résultat de l'abolition des corporations intervenue en 1791 avec la loi le Chapelier qui, en supprimant le corps intermédiaire des corporations laisse l'ouvrier sans défense face aux patrons. Cette première génération catholique sociale, touchée par le malheur des ouvriers et la pauvreté, veut apporter son aide et préconise **le développement des œuvres de charité** comme solution immédiate. On l'a accusé, plus tard, de paternalisme. A plus long terme, elle rêve du retour à un nouveau Moyen Age idéalisé, monde de solidarité rurale, de solidarité au sein des corporations, de simplicité de vie, de proximité des classes sociales, où l'intérêt communautaire prime sur l'intérêt individuel.

Dans les milieux progressistes

Un milieu ouvert aux idées nouvelles, qui reprend les idées des libéraux et de certains socialistes plus ou moins utopistes, a développé une autre forme de catholicisme social qui, schématiquement, conserve les acquis du libéralisme politique mais rejette le libéralisme économique. Il va développer une forme de socialisme chrétien, pour sa part franchement républicain.

Les personnalités catholiques qui mettent l'accent en premier sur la pauvreté ouvrière sont :

Frédéric Ozanam (1813-1853), fondateur de la Société Saint Vincent de Paul : ce professeur d'Histoire en Sorbonne est apostrophé un jour par un socialiste qui lui demande pourquoi il s'intéresse tant au passé, alors qu'il y a tellement de pauvres à secourir. C'est ainsi que sa vie s'oriente vers l'aide aux plus démunis. Il décide, en avril 1833, avec des amis étudiants, paroissiens comme lui de Saint-Etienne-du-Mont, de fonder une petite société vouée au soulagement des pauvres, qui prend le nom de Conférence de la charité. Par la suite, la conférence se placera sous le patronage de saint Vincent de Paul, apôtre de la charité. Il est alors aidé dans sa tâche par une religieuse, Jeanne-Marie Rendu, dite sœur Rosalie, une Fille de la Charité très active dans les quartiers pauvres de Paris. Frédéric Ozanam fait parvenir à l'archevêque de Paris, Mgr Hyacinthe-Louis de Quélen, des pétitions d'étudiants pour que soient organisées des conférences à Notre-Dame de Paris. Ces conférences ont lieu pour une première fois durant le carême 1834. En 1835, elles

connaissent un succès considérable quand elles sont prêchées par le Père Lacordaire, restaurateur de l'ordre dominicain en France.

Henri Lacordaire (1802-1861) : ancien avocat devenu prêtre diocésain à Paris il a d'abord été nommé aumônier du lycée Henri IV. C'est la découverte de la déchristianisation des jeunes qui le pousse à s'engager rapidement dans le catholicisme libéral très marqué à gauche et qui porte des idées très novatrices pour l'époque comme la liberté de conscience, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la liberté de la presse et de l'enseignement, etc. Ce mouvement est condamné par le pape en 1832. Lacordaire accepte de se soumettre. Quelques années plus tard il restaure l'Ordre dominicain en France et se rallie peu à peu aux positions moins extrémistes du catholicisme social.

Philippe Buchez (1796-1865), après avoir été dans sa jeunesse athée et franc-maçon, très marqué à gauche, ce médecin originaire des Ardennes, revenu à la foi, se fait l'apôtre d'un socialisme chrétien. C'est un autodidacte, par ailleurs remarquable théoricien, qui va publier divers traités de philosophie sociale, posant ainsi les fondements de la doctrine sociale de l'Eglise. C'est lui qui invente l'idée des coopératives et des mutuelles ouvrières, des syndicats et des associations pour la défense des ouvriers.

Félicité de Lamennais (1782-1854), est un prêtre breton à la fois théoricien et politicien. On lui doit de nombreux écrits qui visent tous à réclamer au pape la création d'une doctrine sociale susceptible de poser les bases d'une nouvelle société. Désavoué en 1832 pour ses positions extrémistes il est élu député à plusieurs reprises et prône désormais une Eglise sans hiérarchie de type protestant. On peut rêver du rôle qu'il aurait pu jouer s'il avait, comme Lacordaire, su modérer sa pensée et rester dans le giron de l'Eglise catholique.

Le comte Charles de Montalembert (1810-1870) après s'être, comme Lacordaire, détaché des positions trop extrêmes de Lamennais, hésite entre vie religieuse et vie politique puis s'engage dans la vie parlementaire. Son rôle consiste surtout à rallier la jeunesse catholique aux idées de Lacordaire et d'Ozanam et d'infléchir le vote de lois sociales au Parlement.

A partir de 1848, il fonde le journal *L'Ere Nouvelle* ce qui permet à Ozanam, Lacordaire et Buchez de militer largement pour une prise en compte de la misère sociale.

Philippe Gerbet (1798-1864) : ce prêtre, religieux oratorien, professeur au collège de Juilly, de 1833 à 1837, après avoir collaboré avec Lamennais, fonde une revue, *L'Université catholique* avant de partir pour Rome où il restera pendant dix ans. Il y rédige un ouvrage très important pour l'évolution spirituelle, théologique et philosophique du catholicisme français : *Esquisse de Rome chrétienne* (1844-1850). Il sera nommé évêque de Perpignan en 1854.

La seconde génération : la fin du Second Empire (1860-1880)

Cette deuxième génération du catholicisme social souligne désormais le manque de **justice sociale**, concept qui va désormais primer sur la charité durant le Second Empire. Ces idées se retrouvent dans les milieux conservateurs. Les grands penseurs de cette génération sont des aristocrates ou grand propriétaires, étrangers au monde industriel, qui préconisent une rechristianisation des masses. La résolution de problèmes sociaux est au service de cette christianisation. Leur solution est le retour aux corporations.

Citons notamment :

Armand de Melun (1806-177) : député d'Ille-et-Vilaine en 1843 c'est un proche collaborateur de l'archevêque de Paris, Mgr Affre. C'est en fréquentant Soeur Rosalie Rendu qu'il découvre les misérables conditions de vie des ouvriers. Il est l'un des fondateurs de la *Société d'économie charitable* et d'un journal *Les Annales de la charité* (1847). En 1850 et 1851 il fait voter le premier grand train de lois sociales : sur les logements insalubres, les caisses de retraite, le délit de prêt usuraire, l'assistance judiciaire, l'assistance hospitalière, les contrats d'apprentissage. En 1852 il fait légaliser et permet ainsi le développement du grand mouvement mutualiste grâce au décret du 26 mars sur les sociétés de secours mutuels. Le 28 septembre 1864 il initie à la loi sur le droit de grève et de coalition.

Charles Périn (1815-1905) : professeur de droit et d'économie il développe des principes selon lesquelles on ne peut faire de politique et d'économie sans morale et sans droit social. Il est anti-individualiste et prône déjà des idées anti-consuméristes qui seront reprises à la fin du XXème siècle par les écologistes.

Albert de Mun (1841-1914) : c'est sans doute le plus connu de tous à cause de la longueur et de la fécondité de sa carrière politique. Les événements de la Commune de Paris en 1871 et la répression sanglante qu'elle entraîne, lui font mesurer le fossé qui sépare la classe ouvrière de la bourgeoisie. Il fonde alors les Cercles ouvriers avec un groupe d'amis. Il souhaite contribuer de cette façon à la rechristianisation du peuple et à la défense de ses intérêts matériels et moraux : l'œuvre des cercles comptera vers 1880 375 cercles, 37 500 ouvriers, et 7 600 membres des classes dirigeantes. Pendant son activité parlementaire, ininterrompue de 1876 à 1902, il contribue à l'élaboration de presque toutes les lois sociales sous la IIIè République. Monarchiste, il finit par se rallier à la République dans le sillage des prises de position de Léon XIII. En 1885, il crée le parti catholique et social, qui se transformera en 1901 en Action Libérale Populaire, parti politique des catholiques ralliés au régime républicain.

Félix de Roquefeuil-Cahuzac (1833-1893) : conseiller à la Cour des Comptes, il est le principal dirigeant de l'œuvre des Cercles Catholiques Ouvriers fondé par Albert de Mun. Il aura une grande influence dans la conception de la doctrine sociale de l'Eglise telle qu'elle s'exprime dans l'encyclique « Rerum novarum » de Léon XIII.

Charles de Coux (1787-1864) : il enseigne l'économie politique à l'université de Louvain puis rentre en France pour collaborer d'abord au journal de Lamennais jusqu'à sa condamnation par Rome ; il collabore ensuite à la revue. *L'Université Catholique*, fondée par le Père Gerbet, où il développe ses idées.

Alban de Villeneuve-Bargemont (1784-1850) : officier de marine il se passionne pour l'économie. Son ouvrage sur *l'Économie politique chrétienne* lui vaut d'être élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques (1845). Député, il fait voter la loi réglementant le travail des enfants. C'est encore lui qui pose le premier, devant le Parlement, le problème ouvrier dans toute son ampleur en évoquant le risque d'une « *lutte des classes* » terme que reprendront plus tard les théoriciens marxistes.

Il dénonce régulièrement devant les députés « *l'état de dépendance et d'abandon dans lequel la société livre les ouvriers aux chefs et entrepreneurs de manufactures... la facilité illimitée laissée à des capitalistes spéculateurs de réunir autour d'eux des populations entières pour en employer les bras suivant leur intérêt, pour en disposer, en quelque sorte, à discrétion, sans qu'aucune garantie d'existence, d'avenir, d'amélioration morale ou physique soit donnée de leur part, ni à la population, ni à la société dont le devoir est de les protéger.* »

Mgr Guillaume-Emmanuel de Ketteler (1811- 1877) : il est l'inspirateur d'Albert de Mun qui découvre sa pensée sociale lors de sa captivité en Allemagne après la guerre de 1870. Jeune prêtre, l'abbé de Ketteler se décide de consacrer sa vie à la liberté de l'Église vis-à-vis de l'État. Il est d'abord un homme d'action. Il se fait élire député au parlement de Francfort en 1848 puis membre de assemblée parlementaire allemande (Reichstag) en 1871/1872. Devenu évêque de Mayence en 1850, il est l'un des fondateurs du parti centriste (le Zentrum). Par son action autant que par sa théologie, il a laissé une œuvre importante et apparaît comme un des pères de la démocratie chrétienne allemande. Il a eu une influence indirecte importante sur le catholicisme social français.

La troisième génération : la Troisième République (1880 – 1919)

La troisième génération du catholicisme social est essentiellement représentée par **Léon Harmel** : industriel français, proche du pape Léon XIII, il expérimente la doctrine sociale de l'Église dans son usine de Warmeriville, près de Reims, et pousse les autres patrons catholiques à faire de même.

Cette génération, moins marquée par l'utopisme de la génération précédente, paraît beaucoup plus réaliste car elle comprend mieux le monde industriel. Elle a trois principales revendications : un juste salaire, l'intervention nécessaire de l'État afin de réguler la libre concurrence, la nécessité d'associations professionnelles pour défendre les intérêts des ouvriers et qui aboutira à la fondation de syndicats chrétiens.

Les idées de ces trois générations, parfois contradictoires, ont fini par avoir une profonde influence dans le monde catholique. L'intervention du pape Léon XIII par son encyclique « *Rerum novarum* »

(1891) qui entérine les propositions de la troisième génération, marque la reconnaissance officielle du catholicisme social par le Saint-Siège et la constitution, tant réclamée depuis plusieurs décennies, d'une doctrine sociale officielle de l'Église catholique. Pour l'élaboration de son encyclique, Léon XIII s'est manifestement appuyé sur les travaux de tous ces penseurs des trois générations de catholiques sociaux.

La naissance d'une doctrine sociale officielle va opérer comme un gigantesque levier à travers les pays à majorité catholiques : œuvres sociales, partis politiques et syndicats, vont dès lors se multiplier, souvent en lien étroit avec l'Église .

En France

Sur le plan politique :

- à droite, des hommes politiques comme Albert de Mun (rallié tardivement au régime républicain) et René de la Tour du Pin (demeuré monarchiste).
- au centre, des hommes qui cherchent à concilier le social avec le progrès économique. C'est ce courant qui donnera la démocratie chrétienne, avec d'abord le parti démocrate populaire de Georges Thibout (1924) puis plus tard le mouvement républicain populaire (le MRP) fondé en 1944 par Georges Bidault.
- à gauche, un homme comme Marc Sangnier qui aspire à un socialisme chrétien au sein du mouvement Le Sillon (1902) puis La Ligue de la Jeune République (1912) mais que Rome voit d'un mauvais œil parce qu'y voit une influence d'un certain progressisme théologique.

Sur le plan religieux et social :

- Fondation des mouvements d'Action Catholique générale et spécialisée
- Les Semaines Sociales de France (1904), lieu de réflexion doctrinale.
- Les Jardins Ouvriers (1896) de l'abbé Jules Lemire (1853-1928) permettent à de nombreuses familles de cultiver leur propre lopin de terre en ville dans le double but d'un retour à la nature et de la fourniture d'une nourriture abondante et équilibrée aux milieux modestes.

Sur le plan syndical

Le première grande confédération chrétienne - la C.F.T.C. - est créée en 1919 par le regroupement de plusieurs syndicats chrétiens antérieurs.

Dans le quartier des Epinettes

L'un des catholiques sociaux parmi les plus célèbres de notre quartier est **Jean Leclaire** (1801-1872), dont une statue se trouve au square des Epinettes tout proche. Vous pourrez lire sur la pierre

de sa base que cet entrepreneur, propriétaire d'une usine de peinture pour le bâtiment, fut l'un des premiers patrons français qui intéressa ses ouvriers aux bénéfices de son entreprise. C'est en quelque sorte l'ancêtre de ce que nous appelons aujourd'hui la participation à la vie de l'entreprise. Il faisait partie de la Conférence Saint Vincent de Paul de la paroisse Saint Augustin qui fut à l'origine de création de la paroisse Saint-Joseph-des-Epinettes. Je vais expliquer comment l'idée naquit...

La paroisse Saint-Michel-des-Batignolles, dont dépendait alors le quartier des Epinettes, était extrêmement étendue. Le clergé s'inquiétait que toute la partie nord de la paroisse, où s'était développé un vaste quartier ouvrier durant le Second Empire, soit totalement déchristianisée. Quelques bourgeois catholiques des Batignolles fréquentaient la Conférence Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Saint-Augustin (car il n'y en avait pas à Saint-Michel-des-Batignolles) parmi lesquels Jean Leclaire. Ces catholiques sociaux aidèrent financièrement à l'implantation de ce qu'on appelait alors des « œuvres » (sociales et charitables). Ils obtinrent tout d'abord, sans doute grâce à Sœur Rosalie Rendu, l'installation d'une communauté de Filles de la Charité dans le quartier. Au début avenue de Clichy puis dans la cité des Fleurs. Les sœurs étaient chargées de s'occuper des jeunes filles. Parallèlement fut créé le « patronage » pour jeunes gens au 38, rue des Epinettes où un vicaire de Saint-Michel-des-Batignolles était détaché comme aumônier. Ce sont ces deux œuvres qui aboutiront quelques années plus tard à la fondation de la paroisse car il s'était formé à travers elles un véritable esprit communautaire et le lien avec la paroisse-mère s'était beaucoup trop distendu. C'est la chapelle du patronage qui servait de chapelle de quartier mais elle s'avérait insuffisante. Le terrain où est bâtie l'église fut acheté par un entrepreneur catholique qui en fit don pour construire la nouvelle paroisse.

L'esprit des « pères fondateurs » est resté très prégnant et l'on peut dire que Saint-Joseph-des-Epinettes est vraiment l'illustration parfaite de ce que fut le catholicisme social français. Je n'en veux pour preuve que deux éléments très significatifs : chez les catholiques sociaux c'est par une vie familiale équilibrée que se fait le retour à la foi. On place donc la nouvelle paroisse sous le vocable de saint Joseph mais non pas saint Joseph artisan ou saint Joseph travailleur mais saint Joseph père nourricier de Jésus, protecteur de la sainte famille. Un autre aspect significatif : le journal paroissial qui perdura pendant des décennies et qui s'appelait « *En famille* » développant page après page cet esprit chrétien social et familial que je viens d'essayer de vous décrire.

Monseigneur Robert POINARD

Prélat d'Honneur de Sa Sainteté

Vicaire Général aux Armées Françaises